



APLS signifie
Association pour la
Psychanalyse et le
Lien Social

Les français ont voté

Je n'en croyais pas mes oreilles. Je n'étais pas sûre d'avoir bien entendu.

Et pourtant, si : les Français ont voté pour ça.

Ils ont voté pour le degré zéro de la pensée auquel un rythme sautillant donne le change, ils ont voté pour le cynisme, pour le repli individuel, pour l'invasion par les médias, pour la malbouffe.

Ils ont voté pour se laisser gaver de pizza achetée un prix exorbitant (mais on t'offre la seconde ouah ! ! ! !), livrée à domicile par un motocycliste casqué et exploité. Ils ont voté pour consentir à servir de parts de cerveaux disponibles. Ils ont voté pour se vautrer sous la couette en regardant la télé.

Au pays de Ronsard et de Baudelaire, de Brassens et des Rita Mitsouko, d'Abd Al Malik et de Bashung, de Rachid Taha et de Jacques Higelin, de Gainsbourg, les Français ont voté pour ça.

Oui ! On ne peut le croire mais c'est pourtant vrai : le 10 Mars 2007, aux Victoires de la musique, le public français a élu meilleure chanson de l'année «Le dîner» d'un auteur que je ne nomme pas.

Vous ne pouvez l'avoir manquée, cette chanson, c'est celle qui dit :

*« On s'en fout, on n'y va pas,
on n'a qu'à s' cacher sous les
draps,
on commandera des pizzas
toi, la télé et moi.... »*

Ils ont voté pour un repli régressif plutôt que pour une soirée entre copains : «On n'a qu'à dire à tes amis qu'on les aime pas et puis tant pis » (sic). Le croit-on ? Les Français ont voté pour ça !

Du coup, quand j'ai appris cette nouvelle je me suis fait du souci pour les élections présidentielles : qu'est-ce que ça allait bien pouvoir donner ?...

Mais revenons à nos moutons. Nous avons le grand plaisir de vous présenter le numéro 1 de *Terrestres terrains*. Que ceux qui sont déjà abonnées soient ici chaleureusement remerciés. A ceux qui ne le sont pas nous offrons encore une chance: nous enverrons ce numéro en nombre encore cette fois-ci. Mais c'est la dernière, hein ? Après, ès acabat ! Alors, n'oubliez pas.

7 Mai 2007

Anne MARQUANT

Service (d'ordre) public

par Rémi Brassié

Nous y sommes ! La psychiatrie entre dans l'ère de la tarification à l'activité. Via la classification médico-économique, recueil d'informations prioritairement sur des critères économiques(1) qui arrive avec le plan hôpital 2007 qui entre en vigueur. Premier argument du ministère : rationaliser les dépenses. L'écho capitaliste répond en chœur : « Travailler plus, gagner plus ! » On sait que ce ne sera que pour certains.

Rationaliser les dépenses, qu'est-ce ? Chiffrer le coût d'une pathologie pour établir le montant de sa prise en charge par l'assurance maladie. Exit la nosographie ! Vive la « fiduciaire » et son cortège de médecins convertis en experts comptables ! On classera maintenant les maladies en fonction de leur coût de revient. Avec l'entrée en vigueur de ce système comptable dans la santé mentale, c'est au libéralisme qu'il faudra faire allégeance. Le service public se verra probablement contraint d'accueillir les plus coûteux quand le secteur privé lucratif refusera de les recevoir car « moins rentables ». On ne dira plus bientôt que la psychiatrie c'est pour les fous, mais pour ceux qui coûtent. Je crois d'ailleurs que la distinction qui a cours actuellement entre maladie mentale et souffrance psychique ouvre la porte à cet avenir de ségrégation. La question qui se pose, de manière urgente, c'est de savoir ce que veut dire service public face au problème de la maladie mentale et de la souffrance psychique.

Remous adolescents

Les remous de ma clinique m'offrent l'occasion d'étayer mon propos. Franz, ce jeune homme, au sortir de son adolescence, tente de se suicider et entre alors dans

un jeu où il est question d'inquiéter l'autre, pour se soustraire ensuite au jeu du désir dont il peut, fantasmatiquement, être l'objet. Il rejoue cela dans le transfert en tentant d'y assumer sa subjectivité, soit de faire face à son désir propre, non plus sur le mode fantasmatique oedipien, mais comme un homme. Pour imaginer cette allusion clinique, il s'agit pour lui d'un moment où, les cartes étant mises à plat sur la table, il entrevoit qu'il n'a bluffé que lui. Il mesure aussi ce qu'il perd, et la nécessité de miser à nouveau sur une nouvelle donne.

Ce n'est pas un malade mental. Son problème, c'est de devoir passer à l'âge adulte. Mais pour Franz, cette rencontre avec un manque d'appui et de réponse dans l'Autre le plonge dans une authentique tourmente qui le pousse à venir me voir au Centre Médico-Psychologique (CMP). Pour m'y exposer son désarroi : sa rupture amoureuse le met face à des questions qu'il ne peut plus refouler. On pourrait résumer ainsi : prendre prétexte d'un père abominable pour motiver son amour pour la mère, puis se rendre compte que ce roman qu'il s'est fait ne repose pas strictement sur la réalité. Pour le dire vite, on pourrait définir la souffrance psychique comme un moment où un sujet ne peut plus se raconter d'histoires pour supporter son existence. A ceux qui seraient tentés de considérer qu'il n'y a là que du très banal, j'oppose la tentative de suicide de Franz, et les suicides réussis de beaucoup d'autres(2).

Il m'embarque donc avec lui dans la tourmente, avec sa tentative de suicide, me ramenant à ma foncière impuissance à le retenir de vouloir se tuer. La tourmente, ça pousse au travail et à l'engagement. Il s'échappe, comme refusant ce que je lui

Dans ce numéro

Terrestres terrains
Bulletin à parution aléatoire
de l'APLS
Juin 2007

Les français ont voté édito par <i>Anne Marquant</i>	couverture
Service (d'ordre) public par <i>Rémi Brassié</i>	page 2
Chronique d'une mort annoncée par <i>Anne Marquant</i>	page 4
Il était une fois la psychanalyse au Mirail par <i>Emilie Ortega et Audrey Palleja</i>	page 7
Eternuements et fièvre associative par <i>Rémi Brassié</i>	page 8
Informations associatives	page 10

propose. J'y réponds en le rappelant, pour lui demander de me téléphoner. Sur fond d'inquiétude, évidemment. Je confiais alors mon tracas à une collègue qui a été, comme souvent, de bon conseil : ne pas y céder. Autrement dit ne pas céder sur l'offre que je peux lui faire : qu'il prenne le large ne m'empêchera pas de maintenir nos rendez-vous, y compris si nous n'avons d'autre moyen que le téléphone pour parler. Libre à lui de se saisir de l'offre. Mon idée, c'est que la tourmente qu'il génère vise à vérifier la solidité de ma parole (au sens de l'engagement) au moment où il rencontre un manque de réponse dans le symbolique qui le force à produire ses réponses à lui, et à assumer en son nom propre ce qu'il est.

Ce détour par ma clinique me sert d'argument pour avancer trois remarques.

La lâcheté ordinaire

Si la psychiatrie est soumise au régime sec de la prise en charge des plus coûteux, de nos chers malades mentaux, il faudra peut-être éconduire les patients comme Franz et les adresser ailleurs (où ils pourront probablement trouver l'appui qu'ils cherchent). Pour moi, la plainte de Franz est du ressort de la psychiatrie publique. D'abord parce qu'il s'y adresse. Ensuite parce qu'elle montre qu'il est en panne de recours dans le champ social pour se soutenir à un tournant de son existence. Côté famille, amis, école ou encore religion, ça ne suffisait plus, bien qu'il ait essayé. Le service public de psychiatrie n'a pas à se substituer à ce qui défaille ailleurs, certes ! Mais si Franz est seul dans son désarroi, c'est dans un lieu public qu'il vient se plaindre, et il ne se trompe pas. Son désarroi regarde et concerne la communauté. Parce que ça tient du fait humain, de l'habitat langagier. Si, dans les tournants de l'existence, un sujet fait appel à l'Autre, c'est parce que l'entrée dans le langage, puis les moments où ce pas est à refaire, ne se font jamais seul(3). Ce dont Franz témoigne, c'est de l'effet de vivre dans le langage et de devoir prendre à son compte une part venue préalablement de l'Autre, ce à quoi chacun est confronté : on naît du désir de l'Autre, mais on ne peut faire l'économie d'en prendre une part sur soi. Et si je dis que ça concerne la communauté, c'est parce que selon comment cette part est assumée par l'un, la communauté des autres peut en être modifiée(4).

Il me faut préciser que c'est le sujet seul qui devra assumer son choix, mais seul ne veut pas dire sans rapport à l'Autre. Les rites de passage en témoignent, et ils tendent à disparaître dans l'individualisme contemporain, qui semble caractérisé par un certain recul devant ces moments de passage. La psychiatrie doit-elle emboîter le pas de cette lâcheté ordinaire et laisser des sujets sans Autre ? Il ne s'agit pas pour moi de faire de la psychiatrie un rite, mais plutôt d'inviter la psychiatrie à ne pas reculer devant la subjectivité. Avec l'idée que le rite (initiatique) est quelque chose de l'ordre d'un encouragement à affronter le subjectif via un artifice qui rend supportable l'inévitable de la perte.

Extinction du désir

La politique de rationalisation des dépenses entre dans la logique d'avoir réponse à toute demande traitée. Le chiffrage du coût de prise en charge d'une schizophrénie débouchera sur un protocole standard de traitement. C'est de cette manière qu'on évacue la responsabilité du clinicien. La psychiatrie se trouve invitée à se ranger ainsi sous la politique du « que faire ? », celle de l'extinction du désir dirait Lacan(5). Sera-t-il donc encore question, de travailler, à partir de notre foncière impuissance, à inventer nos façons d'être là et de tenir nos engagements face à ceux dont on attend qu'ils produisent leurs inventions, qu'ils fassent leurs trouvailles, pour sortir de l'embarras. Dans ce contexte politique, plus que jamais, il est urgent au contraire de ne pas se laisser aller au marasme et de réveiller ce qui nous engage dans nos pratiques, de soutenir et d'argumenter nos convictions pour faire valoir nos façons singulières d'être et d'œuvrer dans la collectivité(6).

Souffrance et chose publique

La psychiatrie publique n'est pas la seule à pouvoir accueillir et traiter la souffrance psychique. Le secteur privé, libéral, peut lui aussi y répondre. A condition que les personnes en souffrance aient les moyens financiers, puisque le secteur privé ne garantit pas la prise en charge financière par l'assurance maladie. La politique de rationalisation des dépenses de santé pose déjà la question de

(Suite page 6)

Chronique d'une mort annoncée

par Anne Marquant

Une intuition

Dans le numéro de présentation de notre bulletin *Terrestres terrains*, qui précédait donc ce numéro 1, j'avais un propos sibyllin que je reprends ici : « (...) ces questions (...) nous éclaireront sans doute sur la prise en compte de ces populations dites « précaires », mais aussi sur la place accordée à la psychanalyse dans la société actuelle. Car s'il serait prématuré et aventureux d'avancer que les destins de ces deux entités sont liés, ils ne manquent en tout cas pas de points de ressemblance ». Cette intuition, non encore étayée par une argumentation claire, me laissait, il y a moins de six mois, perplexe. Depuis, l'évidence du lien entre « populations précaires » et la place qui revient à la psychanalyse aujourd'hui, s'impose avec force(1).

Car enfin c'est limpide. La plupart des actes psychanalytiques sont rétribués par un patient à un analyste dans un cadre libéral. Il s'agit donc en très large majorité d'une population qui peut payer ces actes, même si certains analystes (dont je suis) adaptent depuis toujours leurs tarifs, dans une fourchette plus ou moins large, au budget de leurs patients. Par contre, les populations en précarité économique n'ont pas accès à nos services puisqu'ils ne peuvent pas les payer. Jusqu'à présent, peu ou prou, ils pouvaient en bénéficier dans les CMP ou, plus généralement, dans les services de soins publics. Cependant dix ans de pratique auprès d'une population en grande précarité nous ont appris qu'elle utilisait peu ces services soit par éloignement géographique accompagné d'un manque de mobilité, soit pour l'avoir tenté et n'y avoir pas trouvé ce qu'elle cherchait, soit par méfiance d'un service qui lui paraît stigmatisant.

Aujourd'hui, cet accès au soin public risque de se réduire. L'article de Rémi Brassié (voir page 2 de ce numéro), étayé par les informations alarmantes qui nous arrivent régulièrement, montre à l'évidence que le secteur public hospitalier glisse peu à peu vers une sélection de patients afin de répondre à la rentabilité qui lui est demandée.

Est-ce céder à la paranoïa que de se demander si, au train où le bulldozer du libéralisme s'emballe, les professions « associées au soin »(2) dans le service

public hospitalier seront un jour supprimées, comme on le fait déjà pour les « professions annexes » dans l'éducation nationale par exemple ? Je crains que non. Ainsi à court ou moyen terme, nos professions pourraient un jour n'être plus représentées dans le service public.

L'irruption du terme « souffrance psychosociale »

C'est notre dada. Ce truc nous titille, c'est vrai ! Mais regardons-y de plus près.

Vocabulaire émergent dont les origines restent masquées, la « souffrance psychosociale » désigne une catégorie de la population qui associe (elle exagère !) difficultés économico-sociales et souffrance psychique. Ceux là ne peuvent pas payer un psy en libéral. Jusqu'à une période récente ils pouvaient, je me répète mais c'est exprès, être accueillis dans les CMP. Or, dans certains CMP on commence à répondre, nous l'avons entendu de nos oreilles, qu'on s'y occupe de la « vraie » maladie mentale, pas de la « souffrance psychosociale ». Ce signifiant énigmatique se répand comme une traînée de poudre.

Ainsi, ce n'est plus une simple partition qui se dessine entre maladie mentale d'une part, disons, pour être bref, la psychose, et souffrance psychique d'autre part, disons le névrosé moyen. S'élabore en vérité une tripartition : maladie mentale ou psychose, souffrance psychique du névrosé moyen, et « souffrance psychosociale » du souffrant qui n'a pas les moyens.

Nous affirmons pour notre part avec force n'avoir jamais rencontré dans notre pratique de personnes affectées de « souffrance psychosociale ». Nous avons entendu des sujets souffrant d'inhibitions, de symptômes, d'angoisse sur fond de structure psychotique, névrotique ou perverse. Alors pourquoi ce glissement sémantique ? Comme d'habitude c'est par une subversion du vocabulaire que s'amorce un bouleversement important qui n'est pas compliqué à imaginer.

Reconnaître que les pauvres ont la même souffrance psychique que les autres reviendrait à admettre qu'ils ont, comme

Chronique d'une mort annoncée (suite)

par Anne Marquant

les autres, le droit de trouver une adresse à leur souffrance quoique dans l'incapacité de payer ce service. Or, ce service qui devrait être public, on veut le réduire alors même que la population en précarité s'accroît. Quadrature du cercle. On invente donc un néologisme, « souffrance psychosociale », censé rassembler un type de population. J'ai depuis longtemps le soupçon, qu'à terme, on va inventer un nouveau corpus de professionnels (avec quelle formation ?) pour l'accueillir, moins coûteux que la rémunération d'un psy. On parle déjà dans les DRASS de « former les travailleurs sociaux à l'écoute ». Ben voyons !

Autrement dit on élimine notre spécificité de soignants de la souffrance psychique, aussi bien que de la maladie mentale, auprès de cette population pour la confier, par exemple(3), à des travailleurs sociaux « formés à l'écoute ».

Une attaque sur plusieurs fronts ...

Les pauvres n'auront bientôt plus d'autre choix, pour une écoute de leur souffrance, que celui qui est en train d'être élaboré par les ministères : le moindre coût.

L'acceptons-nous ? Acceptons-nous que la psychanalyse ne soit, à terme, à l'œuvre que dans nos cabinets en direction des riches ?

Nous aurions tort de l'accepter et de ne pas nous préoccuper de cette question le plus vite possible.

D'abord, bien sûr, parce qu'il est juste et fécond que les pauvres aient accès à la psychanalyse. Fécond parce que nous en avons vu un certain nombre redresser la tête et se mettre à créer leurs solutions pour occuper dignement leur place dans le monde.

Mais nous aurions tort également parce que, l'acceptant, nous nous précariserions à notre tour. Comment ne pas voir que notre éviction programmée dans le service public entraîne notre disparition, ce qui ne serait pas grave, si elle n'entraînait aussi la disparition de la psychanalyse ?

Peu à peu évincée dans les formations universitaires, de plus en plus rarement relayée par les médias hors une ou deux stars et un ou deux amuseurs publics, féroce et malhonnêtement

controversée par de grandes institutions scientifiques, la psychanalyse, si elle est marginalisée dans une confidentialité feutrée, ne peut que s'éteindre après être passée par un embourgeoisement qui n'est pas plus reluisant.

...relayée par nos maladresses

La psychanalyse développe des thèses qui risquent de lui être retournées comme un boomerang. Les petits malins qui décortiquent, mine de rien, les concepts qu'elle élabore ont tôt fait de les tordre dans un sens qui les arrange. Nous avons entendu, dans une réunion organisée par la DRASS, des intervenants s'emparer du plus tranchant des thèses freudiennes(4) pour laisser entendre, qu'après tout, la souffrance psychique est banale. A notre suite ils décrètent « qu'on ne guérit pas de la condition humaine », qu'être humain entraîne fatalement des pertes qui sont cause de souffrance, etc. Autant de vérités sur lesquelles ils s'appuient pour dire, au fond, que chacun doit se débrouiller tout seul comme un grand sans faire tant d'histoires. Ils évacuent ainsi implicitement ce à quoi nous servons, nous les « pys ».

Quelle meilleure solution adopter que celle de banaliser la souffrance psychique, voire de la rabattre sur la souffrance « psychosociale » ; en faire le lot commun, un bobo sans importance, tu souffles dessus et c'est fini ? Oui mais c'est oublier l'essentiel. Le côté aspécifique de l'humain justement. Rien qui ne fasse moins espèce que l'être humain puisque chacun de nous est radicalement singulier. Devant la souffrance psychique, justement, nous ne sommes pas égaux. Que les causes soient extérieures (trauma) ou intérieures (choix du sujet), les deux d'ailleurs s'articulant à l'infini, chaque être humain a sa façon de s'accommoder de sa présence au monde. Pour certains cela passe comme une lettre à la poste. Pour d'autres, la lettre reste en souffrance, en grande souffrance, et il faudra un temps, parfois très long, pour transformer cet insupportable en « malheur », en effet, « banal », à entendre ici comme part de réel retournant au ban (cf. le Petit Robert)

(Suite page 6)

Chronique d'une mort annoncée (suite & fin)

par Anne Marquant

(Suite de la page 5)

Pour ce travail de lente et parfois très douloureuse digestion, notre travail de passeur est indispensable. A nous de ne pas céder sur nos désirs d'action et de transmission pour ne pas donner la main à notre mort annoncée(5).

Le 13 Mai 2007
Anne MARQUANT

(1) Je remercie au passage les personnes qui ont participé à notre Groupe de Recherche Analytique et Affinités Limitrophes (humoristiquement donc, appelé

GRAAL) pour avoir contribué à fonder mon intuition.

(2) Dans les établissements publics les psychologues, comme les assistantes sociales, sont considérés comme « associés au soin ». Ils ne font donc pas partie du personnel soignant.

(3) Je dis « par exemple » car je ne sais pas, bien sûr, quel dispositif va être inventé.

(4) Notamment dans Freud S., *Malaise dans la civilisation* (1929), Paris : P.U.F, Bibliothèque de psychanalyse, 1971 (1989, 11^e édition).

(5) Sur les maladresses de la psychanalyse quant à sa transmission il reste peut-être à nous expliquer davantage.

Service (d'ordre) public (suite)

par Rémi Brassié

(Suite de la page 3)

ce que nous réservons aux pauvres. Mais il n'y a pas que sur ce plan-là que les personnes peuvent chercher garantie auprès du service public.

Car beaucoup de ceux que nous recevons dans les CMP seraient prêts à payer leurs séances qui, pour eux, ont une valeur, soit, comme on le dit pour l'art, qu'elles n'ont pas de prix. Alors ne faut-il pas prendre en compte la dimension institutionnelle de ces demandes ? Si on ne choisit jamais son psy par hasard, ne peut-on pas faire l'hypothèse que le choix du service de psychiatrie publique répond à une attente précise ? On peut d'abord penser qu'il constitue une garantie de sérieux et de contrôle des pratiques. Mais il y a peut-être autre chose.

Déposer l'intime de sa subjectivité dans un lieu – du service – public c'est peut-être déjà une façon de se raccrocher plus explicitement à la collectivité humaine, une façon de ne pas trop privatiser cette intimité pour remettre quelque chose en circuit dans le lien social. Il me semble évident que les dispositifs de soins psychiatriques publics témoignent du fait que la souffrance singulière concerne l'ensemble de la collectivité humaine, laquelle a un certain devoir de réguler et tempérer ce qui, dans la souffrance individuelle, pousse à l'excès (suicides, passages à l'acte, etc.). « Toute formation humaine a pour essence et non pour accident de réfréner la jouissance » disait Lacan(7). Et ceux

qui s'adressent à une institution sont peut-être particulièrement sensibles à ça. Ils font peut-être délibérément ce choix en cherchant déjà à ce que quelque chose vienne tempérer la jouissance, dans le sens du profit maximum, au détriment de tout, y compris de soi. Ils cherchent peut-être autant à rencontrer un clinicien qui ne jouisse pas d'eux (versant garantie), qu'à tempérer ce qui flambe de leur côté (versant traitement).

Entendons-nous bien ! Il ne s'agit pas de faire de la psychiatrie publique l'adjointe du commissariat de police. Réfréner la jouissance ne signifie pas réprimer la délinquance. Or, avec la privatisation des soins qui s'annonce, ce sera peut-être le destin de la psychiatrie d'être un service d'ordre public : recevoir ceux qui font trop de bruit, ceux qui font peur, ceux qui « ne sont pas pareils », et qui n'auront plus d'autre place que derrière des barreaux pour mettre la bonne société à l'abri de ce qu'elle ne saurait voir. Chacun d'entre nous est aux prises avec la jouissance, et cette question bien que singulière, ne peut se traiter sans rapport à nos semblables. C'est ce à quoi servent nos institutions : à nous tenir debout, les uns avec les autres.

Une politique qui néglige ses institutions s'expose au pire. Qu'actuellement le seul souci soit de rationaliser les dépenses en rétrécissant

(Suite page 8)

Il était une fois la psychanalyse au Mirail

par Émilie Ortega et Audrey Palleja

Émilie Ortega et Audrey Palleja sont membres de l'APLS et étudiantes en psychologie à l'université du Mirail. Nous leur avons demandé de nous écrire leur point de vue sur la situation de la psychanalyse à l'université qu'elles fréquentent actuellement. Elles ont eu la gentillesse de répondre à cette demande. Dans un numéro ultérieur nous aurons le point de vue d'un enseignant de la même université.

A la fac, la psychanalyse est une théorie du psychisme mise en balance avec d'autres théories comme les théories cognitivistes.

Il semble que la psychanalyse divise, ou au contraire rassemble, au-delà des clivages des différents courants théoriques, puisqu'au Mirail, le courant majoritaire reste le courant lacanien.

Il n'est pas rare d'entendre, même en troisième année (année de spécialisation) des profs dire que la psychanalyse est un monde de charlatans, et qu'ils se servent de la détresse humaine pour arrondir leurs fins de mois (ou leurs fins du moi ?).

Il y a certains membres du corps enseignant qui vont jusqu'à dire que la psychanalyse n'a pas de place en psychologie, mais plutôt en philosophie, en expliquant qu'elle ne sert à rien, sinon à faire des dégâts irréversibles sur les patients. Et si une main se lève dans le cours pour tempérer ces propos, l'enseignant explique qu'il sait et que par définition un étudiant ne sait pas.

Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres de phrases que nous entendons régulièrement.

Néanmoins, il est à se demander si effectivement la psychanalyse n'aurait pas plus sa place en philosophie, puisqu'au moins là-bas, on demande aux étudiants de la réflexion, alors que la psychologie aujourd'hui ressemble de notre point de vue, à une lobotomie déguisée.

Il y a pourtant des étudiants qui cherchent à maintenir le discours analytique, si ce n'est dans les amphis, tout au moins dans les couloirs de la

fac, et il est certain que la psychanalyse continue à intéresser, quoiqu'on en dise. En effet, il nous est arrivé de discuter individuellement avec d'autres étudiants qui approuvent encore cette spécialité.

Malgré tout, avec un des piliers du Mirail qui s'en va à la retraite, et un autre qui risque de ne pas tarder, même si la relève tend à être assurée, on peut se demander si, face à la montée des neurosciences, la psychanalyse et la psychologie clinique feront le poids.

De toute manière, vu que les labos de recherche sont subventionnés en fonction de leur rentabilité, et que ce terme est en totale contradiction avec une approche psychanalytique, on est mal barré.

Ce qui nous a amenées à nous intéresser à la psychanalyse, c'est d'une part le déterminisme poussé des sciences cognitives, qui cherchent à éliminer une phobie sans se préoccuper des conséquences. Et d'autre part, le fait que la psychanalyse aujourd'hui ait tant de détracteurs.

Des décennies après Freud, si la psychanalyse fait débattre c'est qu'il y a une interrogation qui continue à exister.

Si la psychanalyse et ses apports continuent à interroger c'est que malgré cette société de surconsommation, il reste quelque chose de l'humain. En effet, il n'est pas un être parfait, et face aux diverses pressions, ses verrous psychiques finissent par sauter. Ainsi, de plus en plus de gens cherchent d'autres réponses à leur mal-être que celles apportées par la médecine et les antidépresseurs qui abrutissent. L'être humain n'est pas une machine qui une fois cassée pourrait être réparée à volonté.

Le 6 mai 2007, après les élections
Émilie ORTEGA et Audrey PALLEJA

Service (d'ordre) public (suite & fin)

par Rémi Brassié

(Suite de la page 6)

le champ d'intervention de la psychiatrie publique concerne chacun, bien au-delà des questions purement psychiatriques. Pour moi, il n'y aura rien d'étonnant si à l'avenir les sujets en souffrance se tournent en masse vers le religieux ou le sectaire pour reculer le moment où il n'y aura plus d'autre choix que celui de la horde, c'est-à-dire l'absence de régulation des jouissances. D'ailleurs, de plus en plus souvent je me dis : *nous y sommes !* À moins que, comme pour Franz, la vie nous force à nous engager. Ne croyez-vous pas que justement, *nous y sommes !*

Rémi Brassié, 16 mars 2007

(1) Il s'agit du PMSI, devenu VAP et RIM-P importé des USA où il a été inventé au début des années 80 par Robert Fetter. Arrivé en 1989 dans les services MCO français, on cherche depuis 1995 à l'étendre à la psychiatrie.

(2) Environ 10 000 par an, pour environ 160 000 tentatives. Tous n'étant pas recensés.

(3) Voir les travaux de Spitz sur l'hospitalisme. Qu'on tombe dans le langage ne permet pas de se passer de l'Autre pour nous donner la parole.

(4) C'est une autre façon de dire ce que Freud soutient : qu'il n'y a pas de psychologie individuelle dissociée de la psychologie sociale (voir « Psychologie des foules et analyse du moi » (1921) in Freud S., *Essais de psychanalyse*, Paris : Petite Bibliothèque Payot, 1981.)

(5) Lacan J., *Télévision*, Paris : Seuil, Collection Le Champ Freudien, 1973.

(6) C'est le sens que je donne à notre association quand j'en parle comme espace pour le désir.

(7) « Allocution sur les psychoses de l'enfant » (1967) in Lacan J., *Autres écrits*, Paris : Seuil, Le Champ Freudien, 2001.

Éternuements et fièvre associative

par Rémi Brassié

Fin 2006 dans les hôpitaux, on applique à la lettre les demandes du ministre de la santé dans le cadre du plan grippe aviaire, en informant tous les personnels sur une pandémie inévitable. Pas celle du H5N1 qui ne concerne, dit-on, que les animaux. Mais à partir de ce virus on attend une recomposition, d'où le nom de cette menace à deux inconnues : HxNy, dont on ne sait rien. Il se pourrait même que cette horrible menace ne soit pas plus qu'une petite grippe ordinaire. Mais au cas où, on fait des stocks de médicaments et on préconise tout un tas de précautions : on prépare la guerre contre un ennemi prétendu probable dont on ne sait rien. Les laboratoires pharmaceutiques cherchent un vaccin contre le H5N1 avec l'idée qu'à partir de là, on pourrait développer rapidement une attaque contre HxNy. Pas d'angoisse ! Mais tout de même, sachez qu'il n'y aura pas de médicaments pour tout le monde ! En effet, l'industrie pharmaceutique est une machine qui ne se relance que difficilement si on hésite à y mettre le prix.

Il y a aussi des chercheurs belges. Ils auraient bien une solution, eux : ils planchent sur un vaccin universel, qui vaudrait pour toutes les formes de grippe, en toute saison. Ne vous réjouissez pas trop vite, on ne leur donne pas un sou. Ça n'intéresse pas les laboratoires parce que

ça casserait le marché lucratif du prêt-à-vacciner : les vaccins, c'est comme la mode, il en sort de nouveaux chaque année.

Alors en attendant, on se rassure comme on peut. Ce risque du H5N1 qui met le feu aux poudres du confort occidental, est plutôt confiné aux élevages intensifs de volailles en Asie. Seulement, il y en a qui disent que ces élevages, ce sont les occidentaux qui les financent : le poulet industriel, comme tout le reste, coûte moins cher en Asie. Et quand on est loin la fièvre nous incommoder moins.

Serions-nous donc en train d'avoir peur d'un retour de manivelle ? Aurions-nous peur que nos méfaits capitalistes nous explosent à la figure ? Probablement pas puisqu'on en rajoute : après le marché des poulets, celui des vaccins ! Tout ça a de quoi nous donner la nausée. Pas d'espoir en tout cas que la fièvre capitaliste ne contamine pas nos politiciens. Ils sont déjà gravement malades ! La guerre qui se prépare contre HxNy, comme toutes les guerres, tente de relancer l'économie pharmaceutique, qui par ailleurs n'en a pas vraiment besoin. S'il y avait un vrai risque, on commencerait probablement à parler de réquisitions. Qu'on n'en parle pas ne doit pas non plus nous faire baisser la garde : rappelez-vous la canicule !

Éternuements et fièvre associative

par Rémi Brassié

Alors, ce HxNy, qu'est-ce ? Qu'est-ce sinon l'appellation anonyme d'un virus virtuel ? C'est par là que je le rapproche d'une autre invention langagière récente : la souffrance psychosociale. Nous en sommes à produire des coquilles vides, des mots donc, inventés pour se mettre au diapason d'on ne sait quoi. Enfin si : d'une administration du lien social qui méprise l'humain, y compris dans ce qu'on appelle « politique de santé ». Le cynisme de la loi du marché prime sur l'intérêt des populations : faut-il en donner des exemples ? Si oui, reprenez la lecture au début de ce texte.

Alors, avons-nous raison de parler de souffrance psychosociale ? Voilà où je voulais en venir : je vous pose la question, en espérant qu'elle me revienne. Même si c'est un fait : la souffrance psychosociale tout le monde en parle. Cela dit, le petit parcours que j'ai fait sur ce terrain m'a donné l'intuition que ce terme est apparu presque tout seul, qu'il a contaminé le champ politique autant, sinon plus, que celui du psychologique, sans que nulle part on n'en trouve de réelle définition(1). Étonnant, car il y a toute une réflexion politique dont le cœur, l'hypothèse principale, est la souffrance psychosociale.

C'est une politique d'hypothèse, de la même manière que pour le HxNy, loin du réel en cause. Notre fameuse grippe, elle est d'abord dans le verbe, le mot la précède : en est-il de même pour la souffrance psychosociale ? Il faut se demander ce que veut dire souffrance psychosociale, à quoi ça sert de parler de ça ? (voir l'article « Chronique d'une mort annoncée » dans ce numéro). Est-ce que ça dit que le lien social est en panne ? Est-ce que ça dit qu'il y a une autre souffrance que la souffrance psychique et la maladie mentale ? J'ai l'intuition que ce terme de souffrance psychosociale c'est le risque pour la pensée freudienne de tomber toute entière dans le champ de la psychothérapie et de perdre sa valeur de subversion en se mettant au service du pouvoir. Freud, c'est l'homme du « Malaise dans la civilisation », lequel n'épargne personne(2). Or, avec le terme de souffrance psychosociale, il me semble qu'on désigne une réserve de population, dont on suppose que la souffrance est en prise avec le social. Ce qui exclurait que pour les autres ce soit le cas. Comment interpréter ça, sinon comme une façon de

dire que le lien social contemporain n'affecte que certains, qu'on peut, à l'extrême, ramener à une quantité négligeable ? Et donc, poussons les choses un peu plus loin : si le lien social contemporain n'est un mal que pour quelques-uns, n'est-il pas un bien pour les autres ? Il n'y aurait qu'à faire avaler la pilule aux quelques-uns, et on n'en parlerait plus. Je crois que si nous consentons à une telle vision des choses, effectivement, nous ternissons la pensée freudienne et risquons de la laisser tomber dans le champ des psychothérapies, des pratiques normées au service de la vaccination généralisée.

La politique de l'APLS, pour moi c'est tout l'inverse. Il me semble que les personnes qui y sont reçues sont les mêmes que celles qu'on peut recevoir ailleurs. Il me semble que nous avons, à partir de notre rapport à la psychanalyse, à faire valoir qu'un sujet ce n'est pas ce qui consent docilement à rentrer dans le rang. Faire valoir que la psychanalyse n'est pas une promesse de tranquillité sociale. Faire valoir que la souffrance psychosociale, si c'est quelque chose, c'est le malaise généralisé, et que nous en recueillons, comme cliniciens, des témoignages, dans l'APLS comme ailleurs. Et que ces témoignages, ceux de nos patients, comme les nôtres, nous comptons bien les faire résonner comme une objection à toutes velléités de normalisation (dans ce bulletin entre autres). Si jusqu'à présent, face à nos demandes de subventions, nous avons rencontré des réponses du type « vous n'entrez pas dans nos cases », j'ai l'idée qu'il faut tout faire pour ne surtout pas y entrer, et pouvoir ainsi rester libres de la façon dont nous organisons nos activités. L'APLS ne doit pas être autre chose qu'un espace possible pour le désir. Peut-être même doit-on aller jusqu'à soutenir que nous refusons de soigner la souffrance psychosociale, s'il s'agit de faire entrer le « malaise dans la civilisation » dans le champ des affections prises en charge par la médecine.

Rémi Brassié
Décembre 2006 - mars 2007

(1) Il semble qu'il apparaisse suite au rapport Lazarus intitulé « Une souffrance qu'on ne peut plus cacher », paru en 1995.

(2) Freud S., *Malaise dans la civilisation* (1929), Paris : P.U.F., Bibliothèque de psychanalyse, 1971 (1989, 11^e édition).

Terrestres Terrains

Bulletin à parution aléatoire de
l'APLS

13 rue de Cugnaux
31300 Toulouse
Mel : asso.apls@free.fr

Composition actuelle de l'association APLS

Président : Rémi BRASSIE

Vice-Président : Franck CHUBILLEAU

Trésorière : Viola OEHLER

Dominique HERITIER-RONCIN et Anne MARQUANT sont
membres actifs

Informations de l'association APLS

Alertes & Rendez-vous

Groupe de travail

L'APLS continue son **G**roupe de **R**echerche **A**nytique et **A**ffinités **L**imitrophes, autrement dit le **GRAAL**. La prochaine réunion a lieu le mardi 26 juin 2007 à 20h30. Pour être informé du lieu de rencontre, envoyez un mail à :

asso.apls@free.fr

ou consultez notre site internet.

L'assemblée générale de l'APLS

Elle aura lieu cet automne 2007. Tous les adhérents seront informés par mail ou par courrier, l'information sera également relayée par notre site internet.

Sauvons la clinique

Il s'agit d'un manifeste à l'initiative du SIUERPP (Séminaire Inter-Universitaire Européen d'Enseignement et de Recherche en Psychopathologie et Psychanalyse). Face aux menaces qui pèsent sur la pratique clinique, c'est une invitation à réfléchir et inventer des actions. Cette initiative entre en résonance avec nos activités et préoccupations associatives, et les articles de ce numéro. Rendez-vous le 30 juin 2007 à Paris, plus d'informations sur le site :

<http://www.sauvons-la-clinique.org>

Pour nous rejoindre

Les statuts de notre association sont disponibles sur le site internet, afin que vous puissiez les consulter intégralement.

L'APLS a décidé de s'ouvrir et de vous proposer d'y adhérer. Parce que nous sommes sûrs que c'est en discutant, en débattant et en nous contredisant que nous pouvons faire avancer nos actes et nos idées. Chacun est donc invité à venir apporter sa contribution à notre entreprise, au risque de la bouleverser. Vos expériences, vos questions, vos remarques nous intéressent.

Alors n'hésitez pas à adhérer à l'association, n'hésitez pas non plus à vous abonner à ce bulletin, à nous envoyer des textes, des questions, des suggestions. Considérez Terrestres terrains comme une tribune ouverte à tous ceux qui veulent s'y faire entendre : psys, travailleurs sociaux, éducateurs, enseignants, artistes...

Vous trouverez dans cet envoi, un bulletin d'adhésion à l'APLS. Vous trouverez également un bulletin d'abonnement à *Terrestres terrains*. Ces deux propositions sont indépendantes.

Retrouvez nous sur internet : <http://asso.apls.free.fr>